



## POURQUOI LA COLLECTE DES DÉCHETS EST-ELLE PERTURBÉE ?



Le 28 février dernier, 3 élus politiques de Nantes et Nantes Métropole se sont déplacés à 6h30 sur les 3 dépôts de la collecte des déchets (Janvraie, Etier, Grande Bretagne) pour annoncer aux agents la fin du « fini-parti ».

Cette méthode de travail très répandue et instituée par les maires des communes après la guerre 39/45 permettait, au travers d'une exécution de travail soutenue, de déblayer au plus vite les déchets permettant ainsi la libération des espaces publics aux usagers. Ces pratiques ont perduré dans le temps et arrangeaient tout le monde (usagers, responsables politiques et salariés).

Ces cadences et ces rythmes ont des impacts sur la santé des personnels que le départ avant l'heure permettait de compenser un peu. C'est sous l'aspect santé que nos élus ont abordé la fin du « fini parti ». Les agents ont tous accepté cette annonce et c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas souhaité se mettre en grève immédiatement.

### Explications :

Notre santé est en jeu ? D'accord, nous allons donc devoir mettre en œuvre les recommandations de la R437 (recommandation de la CNAMTS\* qui préconise des méthodes de travail pour la sécurité des éboueurs.) Ces recommandations sont décrites dans un document d'une dizaine de pages. La recommandation du « la fin du fini-parti » ne représente qu'une seule ligne.

### Voici quelques exemples de recommandations de collecte :

- pas de ramassage des sacs et autres contenants non conçus pour être appréhendés par les lèves- conteneurs.
- pas de marche arrière des véhicules de collecte
- interdiction de collecter en bilatérale (collecte uniquement sur la voie de droite)
- collecte bac par bac
- utilisation des commandes du lève-conteneur côté trottoir (notamment sur les axes à circulation rapide ou trafic important)
- etc...

En appliquant ces recommandations à la lettre, vous comprendrez donc pourquoi certains secteurs ne peuvent pas être totalement collectés. Les plans de tournées n'ont pas été conçus pour ce type de collecte. Il faut donc les revoir tous.

### Ce qui fâche le plus :

La fin du « fini-parti » n'étant qu'un prétexte pour la collectivité, la réorganisation à venir prévoit la suppression de 24 postes (8 équipages de trois personnes soit environ 720 000€ / an) alors que l'application des règles de sécurité mériterait plutôt d'en embaucher. Les conséquences sur les personnels se matérialiseront par un allongement des secteurs de collecte et une augmentation du tonnage collecté. Ainsi, comment prétendre prévenir l'usure professionnelle et la sécurité des agents en imposant des charges supplémentaires ?

Derrière cette nouvelle organisation se cache la volonté de faire encore et toujours des économies sur le dos des salariés. La ville de Nantes et Nantes Métropole sont dans la recherche effrénée de postes à supprimer, d'économies à faire même si cela a des impacts sur le service public.

**Nous n'avons pas la même vision du service public. Celui concernant notre collectivité doit être, selon nous, celui de l'excellence et de l'exemplarité. Les missions premières d'une collectivité doivent répondre en priorité aux besoins des citoyens, de l'état des chaussées en passant par le nettoyage, l'eau, l'assainissement etc.. Toutes ces missions ne doivent pas pâtir de l'ambition pharaonique de nos édiles.**

**Nous défendons bien évidemment les salariés mais nous défendons aussi le service public au service des citoyens usagers.**

**LE SERVICE PUBLIC EST LE BIEN DE CEUX QUI N'EN ONT PAS.**